generation que la civilisation européenne adoptera pour ses enfants, et qui l'instruira de ses droits. Il me semble que pour mettre à l'index de la vengeance des nations une pareille conduite il faudrait attendre qu'un rayon de l'humanité pénétrât dans ces pays sauvages, et assurât aux vaincus un sort plus doux. Jusque là je ne blâmerai guère les négriers, puisqu'ils guérissent un grand mal par un moindre, en offrant aux nègres l'esclavage pour la mort. C'est dans les colonies qu'ils ont besoin de l'influence des lois européennes, et cependant si le cœur des colons est dur, la loi pourra bien peu de choses. Je crois qu'en exigeant des colons possesseurs d'esclaves qu'ils en affranchissent annuellement un certain nombre, on parviendrait à une amélioration sensible dans le sort de ces malheureux.

Le roi de Congo, ainsi que je vous l'ai dit, ne put nous donner qu'une vingtaine de nègres. Forcé de se contenter d'une si mince cargaison, le capitaine résolut de la compléter sur quelqu'autre rivage. Nous embarquâmes donc dans la câle notre chair noire, et nous levâmes l'ancre aussitôt, en nous séparant du chef avec les termes et les cérémonies d'usage. Notre brick franchit l'embouchure du fleuve, et s'élança dans la pleine mer, sans toutefois perdre de vue les côtes rougeâtres de l'Afrique, que nous devions aborder de nouveau à cent lieues de là.

Pendant trois jours nous eûmes un très bon vent, et nous nous réjouissions de notre bonne entreprise, lorsque le matelot de vigie s'écria qu'il voyait une voile à l'horizon. Depuis notre depart de la rivière rouge, nous avions bien aperçu de temps en temps une voile par notre travers, mais, la perdant souvent de vue, nous pensions que c'était un navire marchand, et, malgré les doutes qui s'élevaient dans le cœur des officiers, malgré la crainte qui devait saisir les matelots, on ne s'en était pas mis en peine. Cependant l'apparition nouvelle de ce bâtiment qui courait actuellement dans nos caux me donna quelque inquiétude. Je montai donc à la grande hune, et,